

CODÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES CONSULTANTS

DURÉE

21 heures

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Savoir s'appuyer sur le collectif pour faire avancer ses problématiques (développer écoute, parole, qualité relationnelle et intelligence collective)
- Savoir prendre du recul sur les situations afin d'identifier les réponses et positionnement pertinents
- Créer des synergies au sein de son éco système
- Asseoir sa posture de consultant

PUBLIC VISÉ

Entrepreneurs, consultants, formateurs
Groupes de 6 à 8 personnes.

PRÉ REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

CONTENU DE LA FORMATION

AVANT LA FORMATION :

Une séance découverte et recueil des attentes et besoins spécifiques

LE CYCLE DE CODEV :

8 séances de 2,30h comprenant les 7 étapes du codéveloppement :

Etape 0 : choix de la situation

Etape 1 : exposé

Etape 2 : clarification exploration

Etape 3 : contrat

Etape 4 : consultation et partage

Etape 5 : point et projet d'action

Etape 6 : débrief et apprentissages

Etape 7 : retour du client de la séance précédente

Un atelier de clôture de 1h pour dresser le bilan et apprécier les acquis avec les participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Participation à 1 séance découverte
- Engagement sur un cycle de 8 séances de 2,30h+ 1 séance de bilan avec le groupe
- En distanciel et/ou en présentiel à Toulouse
- Nombre d'heures : 21h

SUIVI ET ÉVALUATION

À CHAUD :

Questionnaire de satisfaction en milieu et en fin de cycle

Questionnaire d'auto-évaluation, bilan collectif et synthèse des observations des formatrices

À FROID :

Un questionnaire 3 à 6 mois après la formation.

FORMATEUR

Organisme ID&D

CONTACT

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail à Ichollet@freelance.com.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

1. Présentation

AD'Missions est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 1 parvis de la défense 92044 Paris la défense. AD'MISSIONS développe, propose et dispense des formations en présentiel interne entreprise.

2. Inscription

- 2.1. Toute inscription est considérée comme définitive par l'intermédiaire de votre inscription.
- 2.2. AD'Missions s'engage à vous remettre dès la fin de votre formation, une attestation de fin de formation remise en main propre.
- 2.3. Pour les adhérents, le chèque de caution de 230€ vous sera remis dès facturation dans un délai de 6 mois. Dans le cas contraire, un mail vous informera de l'encaissement de ce dernier.

3. Conditions d'annulation

Toute annulation par le participant doit être notifiée par téléphone au 01.80.48.70.00 ou par mail à Ichollet@freelance.com

3.1. Cas n°1 consultant ayant déjà facturé :

En cas de report ou d'annulation dans les 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation : aucun prélèvement ne sera réalisé sur le compte consultant.

Pour toute absence non signalée 24 heures à l'avance, votre compte consultant sera prélevé de 80€.

Attention : un chèque pour paiement peut vous être demandé dans le cas où votre solde est insuffisant.

3.2. Cas n°2 adhérent n'ayant pas facturé :

En cas de report ou d'annulation dans les 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation : votre chèque de caution de 230€ vous sera rendu.

Pour toute absence non signalée 24 heures à l'avance, votre chèque de caution sera encaissé.

3.3. AD'Missions se réserve le droit d'ajourner ou de reporter la formation en cas de :

- Force majeure liée au formateur (maladie, accident/incident, deuil, etc...)
- Insuffisance de participants pour assurer le bon déroulement de la session.*

*AD'Missions informera les participants au plus tard dans les 7 jours ouvrés avant le début de la formation.

Aucun consultant ne pourra prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

4. Frais déplacement

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration restent à la charge du participant. En cas d'annulation ou de report, il est largement conseillé d'ajouter une option annulation concernant les frais engagés.

5. Propriété intellectuelle

AD'Missions est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses consultants. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par AD'Missions pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive d'AD'Missions.

À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée sans accord exprès d'AD'Missions.

En particulier, le consultant s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. En tout état de cause, AD'Missions demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés à l'occasion de l'exécution des prestations pour le consultant.

6. Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le consultant et AD'Missions à l'occasion de l'exécution de la formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Nanterre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.